

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 27

Artikel: Souscription en favear [i.e. faveur] des inondés du Midi de la France : dont le produit est versé dans la caisse du Comité de Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ecoute, Pierre? reprit la vieille. Je suis loin de m'opposer à ce que tu abandonnes à la veuve, aux orphelins, une part dans ta pêche... une aussi large part que le voudra ton bon cœur... Tu vois que ce n'est pas l'intérêt qui me met martel en tête... Mais je connais la Césarine, vois-tu bien! Laisser aller ma fille chez elle, ou voir Césarine s'installer ici... jamais!

Ce dernier mot venait tout à coup sous mes pas d'entr'ouvrir un abîme. Moi aussi, je connaissais la Césarine... Moi aussi, je comprenais maintenant que c'était impossible!

— Mère Jeanne, que je balbutiai cependant.

— Je ne m'oppose point à votre mariage, reprit avec une lente solennité la vieille paysanne. Je te dis la condition que j'y mets... voilà tout. Tu sais que je n'ai qu'une parole, mais aussi qu'une volonté!

Pour ce qui est de ça, Monsieur, c'est connu de tous.... Une vraie femme antique... quoi... la mère Jeanne!

— A toi donc de décider de ton sort, conclut-elle, et de celui de ma fille.

— Je relevai la tête... Marie était là qui me regardait fixement, les yeux dans les yeux.

Il fallait ou me parjurer ou la perdre à jamais!

Oh! Monsieur, je ne conçois pas que l'on puisse survivre à des moments comme celui-là. Mes oreilles bourdonnaient comme dans une fièvre... j'avais devant les paupières des flammes rouges et bleues... j'étouffais... ma tête, mon cœur, mon âme, tout me semblait prêt à éclater à la fois.

— Pierre, dit encore la mère Jeanne, il faut répondre: Veux-tu rester seul avec Césarine?... Veux-tu venir seul ici? Choisis.

J'ouvris d'abord la bouche pour crier: Je reste... Me voilà.

Mes ces paroles me rentrèrent comme d'elles-mêmes dans la gorge... Mais au moment même où je me disais: Après tout, je donnerai de l'argent aux pauvres petits, à la Césarine... beaucoup d'argent... Il me sembla tout à coup que je voyais se dresser devant moi mon frère, pâle, ensanglanté, comme dans la nuit de la tempête, mais triste maintenant, mal satisfait, et d'un air de reproche murmurant: Ce n'est pas cela seulement que tu m'avais promis, Pierre... Non, non... ce n'est pas cela!

Aussitôt je fis un effort sur moi-même... un effort qui aurait dû me tuer cent fois... et d'une voix brisée, mais ferme, je répondis:

— Mère Jeanne... j'ai juré!

Puis, comme un homme ivre, comme un fou, je me sauvai à toutes jambes.

Dans mon délire cependant, j'avais senti la main de Marie serrer ma main, j'avais entendu la voix de Marie murmurer à mon oreille:

— Bien, Pierre... bien... tu es un honnête homme!

Durant toute une année, je me répétais ce mot, qui m'avait semblé l'espérance, sinon la promesse que Marie attendrait un jour sa mère, qu'elle trouverait peut-être un moyen de nous remettre tous les deux d'accord.

Je me disais cela... oui... mais j'évitais de rencontrer Marie. A cette époque-là, nous étions jeune encore... et je souffrais tant!

Pour me redonner du courage, je regardais mes enfants, je les embrassais, je les aimais!

Hélas! je n'avais plus qu'eux à aimer maintenant!

Parfois, néanmoins, il y avait des moments... des moments où je me sentais la folle rage de les repousser, comme la cause vivante de mes chagrins, comme l'insurmontable obstacle à mon bonheur!

Pauvres petits!... Je reprenais bien vite le dessus, je me raidissais dans mon devoir.

Oh! Monsieur, j'ai la conscience de l'avoir religieusement rempli, et mon frère Césaire, qui est là-haut, doit être content de moi!...

N'est-ce pas, Monsieur... n'est-ce pas?... Vous m'avez vu à l'œuvre... Pour la Césarine, je suis un frère comme il n'y en a pas... Pour les enfants, je suis un véritable père!

Je les aime doublement, je crois, et parce qu'ils sont les enfants de Césaire, et parce qu'ils sont le souvenir sans cesse caressé de mon éternelle douleur!

Mais revenons à ces premiers jours... aux jours qui suivirent celui où je m'étais enfui de la chaumière de la mère Jeanne... au temps où Marie et moi nous ne nous étions pas reparlé.

Combien se passa-t-il de mois ainsi? Je n'aurais su le dire alors: je n'avais plus le sentiment de rien; j'étais devenu comme une espèce d'idiot.

Mon pauvre cœur cependant commençait à se calmer et à s'endormir avec le temps. Mais voilà qu'un bruit tout à coup m'arrive: Marie va se marier!

Je la cherchais cette fois. Peut-être de son côté me cherchait-elle aussi. Ce double besoin de se revoir ne tarda pas à nous faire nous rencontrer, face à face, un soir, dans le chemin creux qui mène à Trouville.

Oh! je n'eus même pas besoin de parler. Elle avait lu ma question dans mes yeux. D'elle-même elle y répondit.

C'était la vérité!

— Pierre, ajouta-t-elle vivement, Pierre, je suis ta fiancée, toujours... Et tant que de toi-même tu ne m'auras pas dit: Epouse Jacques! je resterai fille. Mais ma mère me supplie... ma mère est bien vieille... bien malade... Mais j'ai peut-être aussi à remplir un devoir!... (A suivre.)

Souscription en faveur des inondés du Midi de la France

dont le produit est versé dans la caisse du Comité
de Lausanne.

Famille Schmidhauser, fr. 20. — MM. S. Steinen, à la poste, fr. 5. — L. Monnet, fr. 5. — Borgeaud, marchand tailleur, fr. 1. — Schweitzer, cafetier, fr. 3. — J. Lavanchy, huissier, 50 c. — F. Bize, fr. 2. — Aug. Pidoux, fr. 1. — L. Bonnet, fr. 2. — G. Rapin, fr. 1. — L. Henny, secrét., fr. 2. — S. Déglon, fr. 1. — Jules Bize, fr. 2. — F. Tétaz, huissier, fr. 1. — Meylan, secrét., fr. 2. — Panchaud, fr. 1. — Jules Bardet, fr. 10. — Ferdinand Girardet, fr. 5. — A. Carey, fr. 1. — Baudin, fr. 1. — Ad. Lugrin, fr. 1. — J. Mathey, fr. 1. — F. Piccard, fr. 5. — Alfred Christin, fr. 1. — L. Rochat, huissier, fr. 1. — Ph. Mandrin, huissier, fr. 1. — J. B. fr. 1. — F. Gardel, fr. 1. — Thuillard, huissier, fr. 1. — Des élèves du cours d'accouchement, fr. 10. — Anonyme, fr. 1. — Ch. Maurel, fr. 2. — Trinkart, sergent, fr. 1. — H. Jaquenod fils, fr. 2. — Nicole, fr. 1. — Ch. Demartines, fr. 5. — Adrien Maurer, fr. 5. — Ch. Seewer, fr. 2. — F. Décombaz, fr. 1. — Reber-Demartines, fr. 1. — M. Schöuz, fr. 1. — Maget, entrepreneur, fr. 5. — Aug. Krieg, fr. 5. — F. Odot, fr. 5. — David Martin, fr. 10. — S. Blanc, fr. 5. — Anonyme, fr. 5. — Moser, fr. 5. — Morandi, fr. 1. — Strub, tailleur, fr. 1. — Lieber, tailleur, fr. 2. — Marc Séchaud, à Sullens, fr. 1. — A. Ferrari, fr. 1. — E. R., fr. 5. — L. Fontannes, fr. 5. — Majola, fr. 1. — Stouvenel, fr. 2. — G. Ruger, fr. 3. — E. Durand, fr. 5. — Ed. Borgeaud, fr. 2. — Magne, fr. 2. — Dodille, fr. 5. — Rossier, not., fr. 2. — V. Valée, fr. 2. — J.-B. Troglia, fr. 2. — Bettex-Blanc, fr. 5. — Catto, gypsier, fr. 5. — Sick-Klingelé, fr. 1. — Kamm frères, fr. 10. — Ritter-Rossel, fr. 10. — Dunki, fr. 2. — J. Lenoir, fr. 1. — Mlle C. Clerc, fr. 5. — Howard-Delisle et Regamey, fr. 2. — Paganetti, gypsier, fr. 5. — Produit de deux histoires, fr. 7 10 c. TOTAL: fr. 246 60 c.

L. MONNET.